



BAROMÈTRE SOCIAL DE LA POLICE NATIONALE

Dites toute la vérité, rien que la vérité !

Le SCSI vous invite à répondre massivement au questionnaire élaboré par la DRCPN. Les réponses sont anonymes et la date butoir a été fixée au 30 juin 2014. 10 000 premiers fonctionnaires ont déjà voté. Comme le SCSI, faites connaître au ministre l'état d'esprit et la colère des officiers de police !



SCANDALE !

Quand les gendarmes fliquent la Police !

Alors même qu'il a toujours été acté (y compris sous les RG) que les services de renseignement ne devaient pas traiter de l'activité syndicale policière, les GD pondent à Guéret une "fiche de renseignement élaboré" sur la contestation syndicale policière concernant l'arrivée d'un Officier de GD chef SDRT. Les syndicalisme policier y est considéré comme une menace à l'ordre public : heureusement que les gendarmes sont là pour garantir la démocratie !

SGAMI : LE SCSI EXIGE UN VIVIER POUR TOUS LES CADRES ACTIFS DE LA POLICE

La réforme votée par le SCSI permet aux officiers d'occuper des postes dans les SGAMI .

Un téléx vient de valider la constitution d'un vivier pour les commissaires...

Associé à des formations validantes, il est impératif qu'il soit également constitué pour les officiers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE AUDIENCE DCSP DU 22 MAI : REFORME 78 SOUS SURVEILLANCE LE SCSI POURSUIT LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES OFFICIERS

Dans le cadre de la restructuration du département des Yvelines en police d'agglomération, le SCSI a rappelé son attachement à un meilleur positionnement des officiers de police et au fait qu'aucune validation de cette réforme ne sera possible sans garantie concrète sur l'attribution de postes à responsabilité (art.10, EF...). Dans cet état d'esprit, le DCSP a affirmé vouloir transférer la circonscription de Rambouillet au corps de commandement ainsi que d'autres CSP vacantes sur le territoire national. La mise en place de cette réforme sera uniquement lancée lorsque toutes les garanties seront confirmées par la DRCPN . D'autres sujets nationaux ont été abordés et feront l'objet de la diffusion d'un compte rendu ultérieur.



SCRT : MAIS OÙ TROUVENT-ILS TOUS CES LIEUTENANTS COLONELS ?

Le SCSI a écrit au DGPN afin de connaître les modalités statutaires permettant la nomination de militaires à la tête de services civils. Le SCSI réaffirme son opposition à de telles OPA tant qu'une réciprocité poste pour poste n'est pas mise en place.

Non ! Pas d'OGN à la tête de services de Police sans réciprocité !



PROJET DE RÉFORME DE LA PJ EN CORSE : ENTERREMENT DE PREMIÈRE CLASSE !

Jeudi à 14H30, le DGPN recevait l'intersyndicale pour présenter de nouvelles mesures sur l'avenir de la police judiciaire en Corse.

Le projet commun du DGPN et DGGN a été abandonné au profit de « six propositions visant à améliorer la coordination entre la police et la gendarmerie pour éviter les doublons, les concurrences et mieux partager le renseignement criminel »

Le SCSI est satisfait du retrait du projet initial qui ne tenait aucunement compte de la réalité des missions et des forces en présence. Les organisations syndicales ont jusqu'au 4 juin pour formuler des remarques. Concernant la réforme Antilles Guyane, elle devrait également prendre le même chemin....

